



Communiqué relatif  
aux comptes  
annuels de la SCH

Zurich,  
31.03.2023

# Communiqué relatif aux comptes annuels de la SCH

Après 2 ans de pandémie, nous avons vu le retour à une certaine normalité - Le tourisme et le modèle d'affaires de la SCH se sont avérés robustes pendant la crise et la mission de soutien a une fois de plus été pleinement remplie. Les risques se sont normalisés.

La SCH a obtenu un très bon résultat opérationnel en 2022. Le volume d'octrois dans les opérations de financement a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente pour le même nombre de dossiers, mais reste nettement inférieur au niveau d'avant la pandémie. Le portefeuille de prêts a augmenté par rapport à l'année précédente. Dans le domaine du conseil, un bon résultat a pu être obtenu malgré le manque de personnel. Comme les années précédentes, on relève une demande constante pour les rapports de conformité tant dans le domaine de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) que de la loi sur les résidences secondaires (LRS). Dans le domaine du transfert de savoir, nous nous sommes engagés dans des formations et des séances d'information avec des associations de la branche, des institutions et des partenaires financiers.

La situation des risques s'est également développée de façon réjouissante. L'évaluation des risques du portefeuille de prêts effectuée en 2020 en raison de la COVID-19 a engendré, comme on le sait, un surendettement de la SCH à fin 2020. Ce dernier a déjà pu être réduit en 2021. La situation a été réexaminée au 31.12.2022. En raison notamment des bons résultats opérationnels de nos clientes et clients, l'évaluation a montré que les risques se situent à nouveau dans un cadre normal, comme avant la COVID-19. La dissolution complète des provisions globales a eu une incidence correspondante sur le résultat de l'exercice et il n'y a donc plus de surendettement. L'accord conclu avec la Confédération pour la prise en charge des pertes peut donc être résilié. Aucune perte n'a été facturée à la Confédération au titre de cette convention. Par ailleurs, il n'y a pas eu de pertes sur les prêts durant la période 2020 - 2022.

Le renchérissement a des répercussions sur les taux d'intérêt en Suisse. En 2022, la Banque Nationale suisse a augmenté les taux d'intérêt à 1,00 %, mettant définitivement fin à la phase des taux d'intérêt négatifs. Compte tenu de ces évolutions, la SCH a décidé d'augmenter modérément les taux d'intérêt au 1.7.2022 et au 1.9.2022 de 0,75 % au total pour les nouvelles opérations et les prolongations. Cela signifie que les prêts de lancement sur 5 ans sont proposés avec un taux d'intérêt de 2,00 % et les prêts de lancement sur 10 ans avec un taux d'intérêt de 2,50 %. Les taux d'intérêt actuels peuvent être consultés en détail sur notre site internet.

## Dates importantes en 2023

- 14 juin 2023 : Forum financier de la SCH dans le cadre de l'Hospitality Summit à Zurich
- 23 juin 2023 : 56ème Assemblée générale de la SCH au Zurich Marriott Hotel, à Zurich
- 03 octobre 2023 : Remise du Hotel Innovation Award au Musée des transports de Lucerne

## Pour d'autres informations

Peter Gloor, Directeur  
044 209 16 30, [pgloor@sgh.ch](mailto:pgloor@sgh.ch)

Zurich, 31 mars 2023